# Toulouse (31) : ils lui soignent la tête, il promet de revenir les tuer ; Mohamed, demandeur d’asile algérien, condamné à quatre mois ferme après ses menaces aux urgences

15/09/2026 à 12h09



**Pris en charge pour des blessures à la tête, Mohamed, demandeur d’asile algérien de 33 ans, a menacé deux infirmières et un agent de sécurité des urgences de Purpan. Il a été condamné le 14 septembre à quatre mois de prison ferme, avec maintien en détention.**

Selon *La Dépêche*, les médecins venaient de lui poser douze agrafes au cuir chevelu lorsqu’une infirmière a cherché un document d’identité dans sa poche. Il a tenté de se lever du brancard, donné des coups de pied dans le vide et, selon la soignante, essayé de lui tirer les cheveux.

Éconduit des urgences, il s’est installé sur les rails du tramway en menaçant de revenir tuer le personnel. La police a été appelée lorsqu’il s’est rapproché de l’hôpital des enfants.

Mohamed affirme avoir bu un litre de vodka. Son avocate a évoqué un possible traumatisme crânien susceptible d’expliquer son comportement.

**Relaxé pour les violences, faute de coups portés, il a été condamné pour les menaces de mort aggravées.** Il lui est interdit de paraître à Toulouse pendant trois ans et il doit verser 500 euros à l’infirmière partie civile.

La Dépêche du Midi

Illustration : site hospitalier de Purpan et tramway, août 2019. Kuremu Sakura / Wikimedia Commons, CC BY-SA 4.0. Photo redimensionnée.